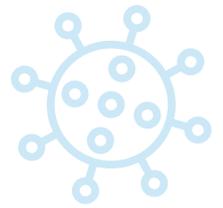


CHÂTEAU DE MUROL



MESURES DE PRÉVENTION À RESPECTER

Chers visiteurs,

Le château de Murol s'est adapté pour vous accueillir de nouveau dans les meilleures conditions et dans le respect des mesures gouvernementales en matière de protection et de prévention. L'ensemble des mesures exceptionnelles détaillées ci-dessous ont été prescrites afin de préserver votre santé, votre sécurité ainsi que celles de nos équipes. Ainsi, nous vous invitons à en prendre connaissance et à les appliquer dès votre passage à l'accueil du château et jusqu'à votre sortie.

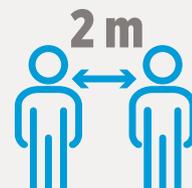
À L'ACCUEIL



Le port du masque est obligatoire sur tout le site et dès que vous êtes en contact avec le personnel du château.



Désinfectez-vous les mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à votre disposition à l'accueil du château et au cours de votre visite.



Maintenez une distance de 2 mètres de distanciation sociale.



Respectez le marquage au sol d'attente en caisse.

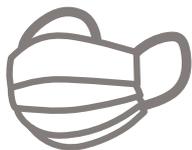


Ne pas mettre vos mains sur les barrières.

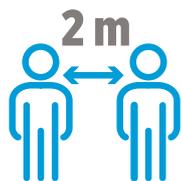


Privilégiez le paiement par carte bancaire, sans contact, et précisez si vous souhaitez ou non le ticket de caisse et les documents de visite.

LA VISITE DU CHÂTEAU



Le port du masque est obligatoire sur tout le site et dès que vous êtes en contact avec le personnel du château.



Maintenez une distance de 2 mètres de distanciation sociale.



Respectez le marquage au sol d'attente.



Respectez les marquages au sol vous indiquant le sens de visite.



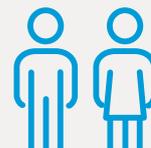
Respectez les jauges de visiteurs par salle.

PIQUE-NIQUE



Les pique-niques ne sont pas autorisés dans le château.

LES SANITAIRES



Nous vous rappelons que le château n'est pas équipé de toilettes. Merci de prendre vos dispositions aux toilettes publiques du parking.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une bonne visite.

Château de Murol - route du château 63790 MUROL - Tél. 04 73 88 82 50
contact@murolochateau.com - www.murolochateau.com